Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_13-DE

CCA AGGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_13**

OBJET • Désignation d'un représentant de CCA au réseau grand ouest commande publique et développement durable (RESECO)

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_13-DE

Olivier BELLEC expose que dans le cadre des achats responsables et des politiques transversales de CCA en matière de développement durable, CCA adhère à RESECO (Réseau Grand Ouest Commande publique et développement durable – anciennement dénommé Réseau Grand Ouest) depuis 2019.

Ce réseau réunit 98 collectivités/E.P.C.I. du Grand Ouest (régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Nouvelle Aquitaine), afin de créer un contexte favorable à l'intégration du développement durable dans la commande publique, et animer une dynamique inter-régionale sur l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques et équitables dans la commande publique.

Initié en 2004, et en évolution permanente, il est composé d'entités juridiques de droit public ayant une personnalité morale autonome et a établi des partenariats avec de nombreux acteurs intéressés : associations, entreprises, représentants institutionnels…

Ses objectifs sont notamment de :

- Créer une culture commune au sein des membres du réseau dans le domaine du développement durable à travers les achats responsables
- Aider les décideurs dans leurs politiques d'achat sur le plan technique et juridique
- Mutualiser et partager les expériences
- Créer une dynamique, motiver et susciter l'intérêt des acteurs
- Connaître et informer sur les filières, les labels et les fournisseurs
- Développer l'information et optimiser les compétences
- Être le relais des initiatives locales, nationales et internationales en tant que force de proposition et source d'information
- Promouvoir le développement durable grâce aux achats responsables dans le cadre de la commande publique

Le montant de l'adhésion est de 1 750 € / an.

Il est nécessaire de désigner un représentant élu de CCA à cette association.

Considérant les avis de la commission Moyens Généraux du 9 juin 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** Sandrine MANUSSET comme représentante élue de CCA à RESECO,
> **Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT CCA